

Cohésion et transitions : agir autrement

Rapport annuel sur l'état de la France 2019

Déclaration du groupe CFE-CGC

Le groupe CFE-CGC ne peut que souscrire aux conclusions de ce RAEF : « Cohésion et transitions : agir autrement ». Effectivement, la crise sociale de ces derniers mois en France et la panne majeure de l'ascenseur social nous poussent à agir autrement !

En effet, chaque citoyen réclame une réelle équité fiscale et une vraie prise en compte des dépenses contraintes, notamment en matière de logement.

Et il faut également rappeler que l'espérance de vie en bonne santé en France stagne comparée aux autres pays européens.

Ainsi le groupe CFE-CGC soutient une politique ambitieuse d'investissements matériels et immatériels, mais aussi une politique de programmation pluriannuelle comprenant l'éducation, la recherche, les investissements, la formation et la transition environnementale permettant la revitalisation de notre tissu industriel. Et enfin, le réexamen complet de notre paysage fiscal afin de lutter contre les inégalités de revenus.

Pour la CFE-CGC, les ressources de notre activité économique ont été progressivement distordues au profit des actionnaires du fait de la financiarisation excessive des très grandes entreprises. Celle-ci conduit à une pression forte sur les entreprises dans leur chaîne de sous-traitance et à des effets négatifs sur l'investissement, les salaires et l'emploi en France. La poursuite, notamment, de délocalisations excessives d'activité, y compris à forte valeur ajoutée, entraîne des transferts de compétences non maîtrisés, pénalisant la compétitivité future de notre industrie. Le tout contribuant aux difficultés exprimées par nos concitoyens sur une précarité croissante et un pouvoir d'achat en baisse couplées à une absence de perspectives d'amélioration.

Deux propositions de la CFE-CGC :

- réallouer une partie des ressources des grandes entreprises françaises vers davantage d'investissements pour mieux préparer l'avenir en lien avec la transition écologique ;
- une rémunération moindre, mais toujours d'un bon niveau des actionnaires. La dernière édition du baromètre Janus Henderson, publiée en août souligne que la France est encore une fois le pays où la distribution de dividendes est la plus élevée et où ils augmentent le plus...

Une telle réallocation pourrait être rendue possible par des dispositions légales poussant à une gouvernance plus responsable et davantage orientée vers le long terme. En effet, les évolutions contenues dans la loi PACTE sont très minimalistes et n'auront donc pas d'effet sur ce plan.

Ces deux propositions influencent directement trois thèmes défendus par la CFECGC :

- l'emploi et le pouvoir d'achat ;
- la recherche, en augmentant les investissements privés et en redonnant des marges budgétaires pour financer davantage de recherche publique ;

- la fiscalité en maintenant/augmentant les recettes fiscales tout en diminuant la pression fiscale perçue. Une baisse des taux de prélèvement serait rendue possible par une augmentation de l'assiette du fait du regain d'activité induit.

En conclusion, le groupe CFE-CGC a voté cet avis et attend désormais des actions concrètes du gouvernement !

Se contenter de mesures conjoncturelles de faible portée, comme celles votées en décembre 2018 dans le plan d'urgence économique et social, serait incompréhensible au regard de la situation. Les causes continuant à produire leurs effets, la crise sociale s'aggraverait.